



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL

64-2025 : Budget supplémentaire 2025 – budget annexe ZA du Pays de Mormal

Finances		
Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
69	52	58
Date de la convocation		
Jeudi 5 juin 2025		

SEANCE DU 11 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil de la communauté de communes du Pays de Mormal s'est réuni en session ordinaire, à la Fabrique de Mormal à Wargnies-le-Grand après convocation légale, sous la présidence de Jean-Pierre Mazingue.

Titulaires présent(e)s : Francine CAUCHETEUX à partir de la délibération n°58, Chantal SCHWARTZ, Danièle DRUESNES, Philippe SARRAUTE, André DUCARNE, Bertrand FLAMENT, Jean-Marie COUSIN, Christophe LEGROUX, Pierrette GUIOST, Hélène DUMORTIER à partir de la délibération n°55, Gautier MEAUSOONE à partir de la délibération n°57, Denis LEFEBVRE, Benoît GUIOST, Carine FREHAUT, Sabine KOLASA, Alain GERARD, Nicolas RUTER, Yves LIENARD, Anthony VIENNE, Philippe EUSTACHE, Delphine PERTUSON, Stéphane LATOUCHE, Catherine HENNEBERT, François ERLEM, Francis DUPIRE, Nathalie MONIER, Marie-Sophie LESNE jusqu'à la délibération n°67, Amar GOUGA à partir de la délibération n°58, Martine LECLERCQ, Jean-Claude BONNIN, Alain MICHAUX, Dominique QUINZIN, François RONCHIN, Jean-Louis BAUDEZ, Valérie COCHEZ, Jean-Pierre MAZINGUE, Roxane GHYS, Vincent DUSSART, David BEAUMONT, Anita LEFEBVRE, Claude BLOMME, Eric HIROUX, Patrick PIANA, Zahra GHEZZOU, André FREHAUT, Olivier YZANIC, Romain MAGY

Suppléant(e)s présent(e)s : Brigitte ADAM pour Henry-Louis BOURGEOIS, Marie-Pierre SORIAUX pour Georges BROXER, Christian DOTTE pour Yohan LECERF, Christian BASSEZ pour Thierry SOSZYNSKI, Elio PELINI pour Chantal JACMAIN

Absent(e) (s) ayant donné pouvoir à un conseiller :

René QUINZIN ayant donné procuration à Chantal SCHWARTZ, Dominique FONTAINE ayant donné procuration à André FREHAUT, Marie DUBOIS ayant donné procuration à Marie-Sophie LESNE, Freddy DOLPHIN ayant donné procuration à Christophe LEGROUX, Jean-Noël BRICHANT ayant donné procuration à Jean-Pierre MAZINGUE, Frédéric ROMAIN ayant donné procuration à Eric HIROUX

64-2025 : Budget supplémentaire 2025 – budget annexe ZA du Pays de Mormal

Il est exposé au conseil communautaire ce qui suit :

Mes chers collègues,

Le budget supplémentaire 2025 a deux vocations. C’est un budget de report car il intègre les résultats ainsi que les restes à réaliser tels qu’ils apparaissent dans le compte financier unique 2024. Ces éléments n’étaient pas connus au moment du vote du budget primitif 2025. C’est également un budget d’ajustement car il permet de corriger les prévisions du budget primitif.

Le Budget supplémentaire du Budget annexe ZA DU PAYS DE MORMAL s’équilibre :

- En section de fonctionnement à hauteur de 130 657,86 €
- En section d’investissement à hauteur de 271 901,44 €

Monsieur le Président prie les conseillers de bien vouloir procéder au vote des crédits par chapitre conformément aux dispositions de l’article L.2312-2 du C.G.C.T.

AYANT entendu l’exposé de son rapporteur,

Après avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire par,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS
58		

Décide :

- D’adopter le Budget Supplémentaire 2025 du Budget annexe ZA DU PAYS DE MORMAL.

Fait et délibéré le 11 juin 2025

Certifie exécutoire compte tenu :

- De la transmission en Sous-Préfecture le :
- De la publication le :

Le président

Jean-Pierre MAZINGUE



le secrétaire

François ERLEM